
**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté
Tenue le jeudi 5 décembre 2024, à 13 h, HE
À l'hôtel Sheraton Laval, à Laval, au Québec et sur Zoom
2440, autoroute des Laurentides, Laval (Québec) H7T 1X5**

Conseil d'administration

Stan Belevici, CRIC-CISR (président du CA)
John Burke, CRIC (vice-président du CA)*
Marty Baram, CRIC
Normand Beaudry*
Tim D'Souza*
Richard Dennis, CRIC
Jennifer Henry
Ben Rempel
Jyoti Singh

Direction

John Murray, président et chef de la direction
Russ Harrington, chef des opérations
Jessica Freeman, directrice, Communications et relations avec les parties prenantes
Laura Halbert, directrice, Conduite professionnelle
Cathy Pappas, directrice, Inscriptions
Beata Pawlowska, directrice, Normes professionnelles, recherche, éducation et politiques
Victoria Rumble, secrétaire générale

Nithiya Paheerathan, coordonnatrice, administration du CA et secrétaire de séance

Observateurs ministériels

Peter Christensen, directeur adjoint, Admissibilité, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Chelsea Douglas, directrice, contrôle des migrations et politiques horizontales, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

*(par téléconférence)

1. MOT DE BIENVENUE ET OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Quorum

Le président du conseil d'administration (CA) déclare qu'il y a quorum et que la réunion est dûment constituée pour la conduite des affaires à 13 h 03, HE. Avec le consentement des participants à la réunion, Nithiya Paheerathan agit comme secrétaire de séance.

a) Reconnaissance territoriale

Le président du CA reconnaît que les terres sur lesquelles ils sont rassemblés font partie des territoires traditionnels de nombreuses nations, couverts par 70 traités et autres accords avec les peuples autochtones. Il exprime de la gratitude quant au privilège de travailler et de vivre sur ces territoires.

b) Présentations

Le président du CA souhaite la bienvenue à tous les membres du CA, aux observateurs ministériels, aux invités, aux membres du public ou aux titulaires de permis du Collège et présente les participants à la réunion. Il fournit des instructions sur la manière d'écouter la réunion en français.

c) Déclaration de conflit d'intérêts

Le président du CA demande de déclarer tout conflit d'intérêts concernant tout point faisant l'objet des discussions. Aucun n'est déclaré.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président du CA fait référence à l'ordre du jour qui a été distribué avant la réunion. Le président du CA demande à ce qu'une motion approuve l'ordre du jour de la réunion. Une modification a été proposée pour transformer le point 16 en une motion de discussion.

Motion présentée par Jennifer Henry et appuyée par Ben Rempel :

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion soit par la présente approuvé avec les modifications proposées.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

3. APPROBATION DES RÉOLUTIONS EN BLOC

Le président du CA fait référence aux résolutions en bloc qui ont été distribuées avant la réunion. Les administrateurs demandent que les points suivants soient déplacés de l'ordre du jour des résolutions en bloc à l'ordre du jour principal aux fins de discussion :

- Calendrier des réunions du CA et de ses comités

Le président du CA demande à ce qu'une motion approuve les 5 derniers points qui y sont présentés.

Motion présentée par Jennifer Henry et appuyée par Marty Baram :

IL EST RÉSOLU QUE les 5 points contenus dans les résolutions en bloc, tels qu'ils sont présentés, soient par la présente approuvés :

1. Procès-verbal de la réunion du CA du 26 septembre 2024
Procès-verbal de la réunion du CA du 28 octobre 2024
2. Rapport du Comité de la gouvernance et des mises en candidature
3. Rapport du comité des finances et de la vérification
4. Rapport du Comité d'examen et d'évaluation du rendement du président et chef de la direction
5. Rapport de l'agente d'examen des plaintes indépendante pour le 4^e trimestre – septembre 2024

RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA

Le président du CA ouvre la réunion en présentant le rapport du président du CA, qui comprend les récents développements et les points à l'ordre du jour. Il souligne les priorités stratégiques, le perfectionnement du CA et l'accent mis sur la gouvernance. Les principaux points abordés sont les suivants :

- Poursuite des travaux sur les Règlements administratifs du Collège
- Examen des politiques proposées en matière de gouvernance
- Conduite des évaluations du rendement
- Formation et perfectionnement continu du CA

- Examen des nominations au CA et aux comités
- Mise en œuvre d'un nouveau portail du CA pour améliorer l'efficacité du CA et la gestion de documents

Le président du CA conclut en soulignant l'importance de positionner le CA en vue d'une croissance stratégique, d'améliorer la gouvernance, de maintenir un engagement fort envers les normes de formation et de pratique professionnelle s'appliquant aux titulaires de permis et de réaliser des progrès dans l'accomplissement du mandat du Collège.

Les administrateurs remercient la direction pour la mise en œuvre du portail du CA. Ils posent des questions concernant la lettre de l'honorable Marc Miller, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada. Il est décidé que ce point devrait être traité conjointement avec le point 16.

5. RAPPORT DU CHEF DE LA DIRECTION

Le président du CA donne la parole à John Murray, président et chef de la direction.

John Murray fait état des activités récentes du Collège en soulignant les progrès réalisés dans le cadre des initiatives stratégiques. Il indique que le Collège compte atteindre ses points de référence du deuxième trimestre. Les principaux domaines d'intérêt dont il est question sont les relations fédérales-provinciales, l'élaboration de l'ébauche des Règlements administratifs, la publication de l'ébauche du Règlement, la formation sur la communication en cas de crise, l'initiative du Collège en matière de diversité, d'équité et d'inclusion et la gestion du risque d'entreprise. Il fait part de la réponse à la lettre du ministre et de l'élaboration des objectifs du chef de la direction pour 2025.

John Murray souligne les réalisations particulières du Collège, notamment l'achèvement de la formation en communication en cas de crise, le lancement de l'initiative en matière de diversité, d'équité et d'inclusion avec le compte rendu du personnel, le recrutement de consultants pour le cadre de gestion des risques et le développement d'un outil provisoire de gestion des risques. Il indique que la mise en œuvre de nouveaux systèmes présentait des défis et des occasions, notamment la résolution de bogues potentiels au moment de la mise en œuvre. Il précise que l'accent a été mis sur l'efficacité du personnel, notamment en prévision d'une croissance future. En conclusion, il souligne l'importance de l'apprentissage et de l'amélioration continus.

Les membres du CA posent des questions concernant le Plan stratégique, le registre des risques, l'initiative en matière de diversité, d'équité et d'inclusion et les praticiens non autorisés (PNA).

Le président du CA remercie John Murray de son compte rendu.

6 à 10. RAPPORTS DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

Le président du CA donne la parole à :

- Beata Pawlowska, directrice, Normes professionnelles, recherche, éducation et politiques
- Cathy Pappas, directrice, Inscriptions
- Laura Halbert, directrice, Conduite professionnelle
- Jessica Freeman, directrice, Communications et relations avec les parties prenantes
- Russ Harrington, chef des opérations

Les directrices et le chef des opérations font chacun une présentation sur leur service, en soulignant les faits saillants, les projets et les initiatives, ainsi que les défis et les occasions.

- Le Service des normes professionnelles rend compte de la réussite du deuxième symposium.

- Le Service des inscriptions indique que 97 % des renouvellements de titulaires de permis ont été traités au moyen du nouveau système intégré de gestion (iMIS) sans l'intervention du personnel.
- Le Service de la conduite professionnelle indique que 50 % des plaintes antérieures à l'entrée en fonction du Collège ont été traitées.
- Le Service des communications et des relations avec les parties prenantes fait état de nombreuses fermetures de sites Web non autorisés appartenant aux PNA.
- Le Service des opérations indique que le nombre de demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels a augmenté au fil du temps.

Les membres posent des questions à l'équipe dirigeante. En réponse à ces questions, l'équipe dirigeante indique qu'un sondage sur l'initiative en matière de diversité, d'équité et d'inclusion a été mené auprès du personnel. Les réponses ont ensuite été transmises à un groupe de consultation.

L'équipe dirigeante indique également que le Collège continue de faire fermer les sites Web de PNA et que le portail comprend une section permettant de signaler la fraude à l'identité.

Le président du CA remercie l'équipe dirigeante de ses comptes rendus.

11. NOMINATION DE L'AUDITEUR

Le président du CA invite Tim D'Souza, président du Comité des finances et de la vérification (CFV), à faire rapport sur ce point.

Tim D'Souza fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il déclare que le 14 novembre 2024, les membres du CFV ont examiné et approuvé une recommandation au CA visant à reconduire le mandat de Doanne Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., en tant qu'auditeur du Collège pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2025. Il indique que les évaluations du rendement de l'auditeur menées par le CFV, tant pour les membres de l'équipe dirigeante que du Comité, étaient positives. Le président du CA demande à ce qu'une motion approuve la reconduction du mandat de l'auditeur.

Motion présentée par Tim D'Souza et appuyée par John Burke :

IL EST RÉSOLU QUE la reconduction du mandat de Doane Grant Thornton S.E.N.C.R.L., cabinet de comptables professionnels agréés, en tant qu'auditeur du Collège pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2025 soit par la présente approuvée avec effet immédiat.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le président du CA remercie Tim D'Souza de son compte rendu.

12. SIGNATAIRES AUTORISÉS

Le président du CA invite Tim D'Souza, président du CFV, à faire rapport sur ce point.

Tim D'Souza fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il annonce que lors de la réunion du CFV du 14 novembre 2024, le Comité a examiné et approuvé la modification proposée visant à ajouter en tant que signataire autorisé, Chris Langlois, qui a récemment été embauché par le Collège comme directeur associé, initiatives stratégiques. Il indique que ce point est de nature administrative, et que les contrôles demeurent solides. Le président du CA demande à ce qu'une motion approuve la nomination du signataire autorisé.

Motion présentée par Tim D'Souza et appuyée par Normand Beaudry :

IL EST RÉSOLU QUE la confirmation du signataire autorisé modifiée conforme en substance à la forme présentée au CA, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le président du CA remercie Tim D'Souza de son compte rendu.

13. ATTÉNUATION DES RISQUES

Le président du CA invite Tim D'Souza, président du CFV, à faire rapport sur ce point. Tim D'Souza fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il explique que la direction a fait appel à un consultant externe pour travailler avec le Collège au développement d'une culture du risque. Il annonce qu'une ébauche de Registre d'atténuation des risques a été élaborée pour cerner, évaluer et atténuer les principaux risques auxquels fait face le Collège à l'aide du modèle approuvé. M. D'Souza reconnaît que le Registre a permis de cerner avec succès les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur les activités, la stabilité financière et le rendement global du Collège.

Il déclare que le CFV a examiné l'ébauche du Registre d'atténuation des risques préparé par le Collège. Il signale que le Comité a conclu que l'ébauche constituait une excellente assise pour faire avancer ce document en évolution constante.

M. D'Souza invite ensuite Victoria Rumble, secrétaire générale, à faire rapport sur ce point. Victoria Rumble souligne la vue d'ensemble structurelle, le format de présentation et la stratégie de gestion des risques. Elle indique que le Plan stratégique se décline en 4 catégories, avec un total de 21 risques, dont un risque a été jugé élevé. Victoria Rumble explique que ce Registre a été élaboré dans l'intervalle, le Collège ayant eu recours à une consultation externe pour développer un Registre d'atténuation des risques plus exhaustif qui sera présenté au CA.

Le CA discute de la possibilité d'apporter une contribution plus directe à la structure des risques, en cernant les risques stratégiques et opérationnels, ainsi qu'en assurant une transparence et une reddition de comptes exhaustive. De plus, le CA estime qu'il serait préférable de se concentrer sur les 10 principaux risques stratégiques. Le CA soulève des questions concernant la nécessité de faire appel à un consultant externe pour l'élaboration du Registre des risques et exprime son intérêt à comprendre pourquoi l'expertise interne de l'organisme n'est pas considérée comme suffisante pour accomplir cette tâche.

Le président du CA remercie Tim D'Souza et Victoria Rumble de leur compte rendu.

14. MANDAT

COMITÉ D'EXAMEN ET D'ÉVALUATION DU RENDEMENT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Le président du CA fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il annonce que le Comité d'examen et d'évaluation du rendement du président et chef de la direction a discuté de l'élargissement de son mandat pour y inclure les responsabilités d'un Comité des ressources humaines.

Après un examen approfondi, le Comité décide de demander au CA d'approuver l'allocation de fonds pour retenir les services d'un consultant chargé de recommander au Comité s'il convient de modifier son mandat

pour le transformer en un Comité des ressources humaines et, le cas échéant, de fournir des conseils sur le mandat de ce nouveau Comité du CA.

Une préoccupation touchant la possibilité qu'un comité des ressources humaines puisse devenir trop opérationnel est soulevée. En réponse à cette préoccupation, il est suggéré qu'il pourrait s'avérer utile de faire appel à un consultant pour examiner les structures du Comité des ressources humaines et indiquer les approches adoptées par d'autres organismes en matière de gouvernance et de recherche.

De plus, il est suggéré que le consultant pourrait donner des conseils sur la diversité des membres du CA, tant pour les titulaires de permis élus que pour les administrateurs nommés.

Après délibération, le président du CA demande à ce qu'une motion approuve le financement d'un examen du mandat du Comité.

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par Tim D'Souza :

IL EST RÉSOLU QUE des fonds soient alloués au Comité d'examen et d'évaluation du rendement du président et chef de la direction pour l'embauche d'un consultant qui :

- 1) aidera le Comité à déterminer s'il y a lieu de recommander la création d'un Comité des ressources humaines du CA;
- 2) si la création de ce Comité est recommandée, donnera des conseils sur le mandat de ce nouveau Comité du CA, notamment en indiquant s'il y a lieu d'intégrer le mandat de ce Comité à ses responsabilités et en formulant des recommandations sur la politique en matière de diversité, d'équité et d'inclusion au CA.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

15. APPROBATION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AU CODE DE DÉONTOLOGIE

Le président du CA invite Ben Rempel, président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC), à faire rapport sur ce point. Ben Rempel indique que les administrateurs ont été invités à examiner et à approuver des modifications au Code de déontologie des titulaires permis du Collège. Il ajoute que l'ébauche de la Loi sur Collège ne conférerait pas au Collège le pouvoir de prendre des mesures à l'égard d'un titulaire de permis qui était « inapte à exercer ses fonctions » dans le sens où il ne possédait pas l'aptitude physique ou mentale nécessaires pour exercer sa profession en toute sécurité.

Ben Rempel invite ensuite John Murray, président et chef de la direction, à faire rapport sur ce point. John Murray fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il indique que la direction proposait 2 séries de modifications, l'une officielle et l'autre de fond. La modification officielle consiste à modifier le texte français, la modification de fond consiste à ajouter une référence précise à l'aptitude physique et mentale en français et en anglais.

Les administrateurs expriment des préoccupations concernant les points suivants :

- Manque de compréhension claire du processus de modification du Code de déontologie
- Participation et transparence limitées dans le processus réglementaire

Pour répondre à ces préoccupations, les administrateurs :

- demandent une participation plus directe dans le processus de réglementation à l'avenir;
- demandent au président du CA d'obtenir l'approbation écrite du ministre pour engager des discussions avec le ministère fédéral de la Justice.

Tout en étant reconnaissant des efforts déployés par la direction, le CA souligne son rôle de surveillance législative et demande un processus plus transparent. À la suite de discussions approfondies, le président du CA demande à ce qu'une motion approuve les modifications au Code de déontologie telles qu'elles sont proposées.

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par Marty Baram :

IL EST RÉSOLU QUE le président du CA et le personnel du Collège aient par la présente l'autorisation et l'obligation de demander l'approbation écrite du ministre et de collaborer, au besoin, avec le ministère fédéral de la Justice pour apporter les modifications suivantes au Code de déontologie des titulaires de permis du Collège, conformément au paragraphe 43(2) de la Loi sur le Collège :

- 1) modifier le texte français de l'alinéa 39b) et du paragraphe 42(1) en supprimant l'expression « capacité à exercer » lorsque celle-ci est mentionnée et en la remplaçant par l'expression « aptitude à exercer »;
- 2) insérer un nouveau paragraphe 4(3) établissant l'aptitude physique et mentale à exercer sa pratique de manière compétente et éthique en tant que norme professionnelle de la profession.

Le président du CA remercie Ben Rempel de son compte rendu.

16. APPROBATION DE L'ÉBAUCHE DES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

Le président du CA invite Ben Rempel, président du CGMC, à faire rapport sur ce point.

Ben Rempel fait référence aux documents distribués avant la réunion et fait le point sur l'ébauche des Règlements administratifs. Il déclare que le Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC) a émis des réserves quant à l'approbation de l'ébauche des Règlements administratifs en l'absence du Règlement final (Règlement d'application de la Loi sur le Collège). Le CGMC recommande de retarder l'approbation jusqu'à la publication du Règlement en vue de s'assurer de respecter un cadre réglementaire cohérent. Ben Rempel souligne que l'approbation d'une ébauche des Règlements administratifs sans directives réglementaires claires pourrait donner lieu à des décisions prématurées et à une éventuelle disparité. Il souligne également l'importance de collaborer avec le ministère fédéral de la Justice et d'obtenir l'approbation écrite du ministre pour maintenir l'intégrité réglementaire. Ben Rempel réitère la nécessité de disposer d'un processus transparent et souligne que le fait d'attendre la publication du Règlement assurerait la pleine conformité des Règlements administratifs aux exigences futures. Après discussion, le CA convient que l'approbation de l'ébauche de Règlements administratifs serait reportée à une prochaine réunion.

Le président du CA remercie Ben Rempel de son compte rendu.

17. APPROBATION DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

ÉBAUCHE DE LA POLITIQUE SUR L'ÉLABORATION DE L'ORDRE DU JOUR POUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

Le président du CA fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il déclare que la direction a élaboré une ébauche de la Politique sur l'élaboration de l'ordre du jour pour les réunions du conseil d'administration et des comités visant à établir un processus normalisé pour l'élaboration, la structuration et la distribution d'ordres du jour pratiques pour le CA et les comités. Il indique que l'objectif était d'assurer la cohérence et la clarté de tous les ordres du jour des réunions. Les administrateurs discutent de l'ébauche de la politique, après quoi il a été question du point retiré des résolutions en bloc.

Le président du CA demande qu'une motion soit présentée pour l'approbation de l'ébauche de la Politique sur l'élaboration de l'ordre du jour pour les réunions du conseil d'administration et des comités.

Motion présentée par Normand Beaudry et appuyée par Ben Rempel :

IL EST RÉSOLU QUE l'ébauche de la Politique sur l'élaboration de l'ordre du jour pour les réunions du conseil d'administration et des comités conforme en substance à la forme présentée, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

POINT DES RÉSOLUTIONS EN BLOC – CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CA ET DE SES COMITÉS

Les administrateurs examinent le calendrier des réunions du CA et des comités, qui a été retiré des résolutions en bloc. Il est noté que l'assemblée générale annuelle (AGA) aura lieu à Calgary, en Alberta, et que, maintenant que les rénovations du bureau de Burlington sont terminées, il est prévu que toutes les réunions du CA en 2025-2026 s'y tiendront.

Cette mesure évitera des dépens et des déplacements à de nombreux administrateurs et membres du personnel du Collège. Bien qu'elle puisse restreindre pour les administrateurs les occasions d'interagir avec les titulaires de permis, il est noté que l'intention est toujours de continuer à tenir l'AGA et la réunion du CA qui y est afférente dans des lieux variés, de même qu'un événement connexe à l'intention des titulaires de permis, facilitant ainsi les interactions futures.

18. PLAN DE PERFECTIONNEMENT DU CA

Le président du CA invite Ben Rempel, président du CGMC, à faire rapport sur ce point.

Ben Rempel fait référence aux documents distribués à la réunion. Il indique que les commentaires des administrateurs montrent que la séance avec Scott Baldwin de DirectorPrep a été bien accueillie, et que ces derniers ont exprimé leur intérêt à suivre d'autres séances de perfectionnement. Il indique qu'il a été demandé aux administrateurs de sélectionner l'une des 5 propositions soumises par des consultants externes à présenter lors de la prochaine séance de perfectionnement. Le CA discute de la tenue d'une séance de réflexion pour le CA dans le cadre de son perfectionnement. En fonction de critères de sélection clés, le CA choisit collectivement Governance Solutions de Debra et David A.H. Brown pour faire une présentation lors de la prochaine séance de perfectionnement du CA.

Le président du CA remercie Ben Rempel de son compte rendu.

19. APPROBATION DE L'EXAMEN ANNUEL DE LA COMPOSITION DES COMITÉS

Le président du CA invite Ben Rempel, président du CGMC, à faire rapport sur ce point.

Ben Rempel fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il déclare de plus que tous les administrateurs des comités permanents ont été joints et qu'ils ont presque tous exprimé leur volonté de continuer à siéger à leurs comités permanents actuels. Il note que la composition de certains comités avait été modifiée à la demande des administrateurs afin d'acquérir de l'expérience dans différents domaines et de mettre davantage à profit chacune de leurs compétences. Les administrateurs discutent de la nomination de vice-présidents à tous les comités et de la révision des mandats. Parmi ces discussions, il est question d'assurer un soutien relatif aux nominations aux comités, une représentation diversifiée, la conformité aux objectifs organisationnels et le maintien de l'efficacité de la gouvernance afin de veiller à l'atteinte des objectifs stratégiques.

Ben Rempel déclare que le CGMC recommande l'approbation par le CA de la composition des comités permanents du CA.

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par John Burke :

IL EST RÉSOLU QUE les administrateurs suivants soient nommés, ou que leur mandat soit reconduit, par les présentes en tant que membres des comités permanents suivants, chaque administrateur demeurant en fonction jusqu'à la nomination de son successeur :

- 1) Comité d'examen et d'évaluation du rendement du président et chef de la direction
 - S. Belevici (président)
 - M. Baram
 - N. Beaudry
 - J. Henry
 - B. Rempel
- 2) Comité des finances et de la vérification
 - T. D'Souza (président)
 - M. Baram
 - J. Burke
 - J. Henry
 - J. Singh
 - S. Belevici (membre d'office)
- 3) Comité de la gouvernance et des mises en candidature
 - B. Rempel (président)
 - M. Baram
 - J. Burke
 - N. Beaudry
 - R. Dennis
 - S. Belevici (membre d'office)

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Ben Rempel fait toujours référence aux documents distribués avant la réunion. Il déclare que le Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC) recommande l'approbation par le CA des nominations proposées pour le Comité du Tribunal et la reconduction du mandat de l'agente d'examen des plaintes indépendant (AEPI).

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par Tim D'Souza :

IL EST RÉSOLU QUE les nominations proposées pour le Comité du Tribunal et le poste d'AEPI, telles qu'elles sont présentées, soient par la présente approuvées avec effet immédiat, chaque personne nommée demeurant en fonction jusqu'à la nomination de son successeur.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le président du CA remercie Ben Rempel de son compte rendu.

Jennifer Henry quitte la réunion.

20. PROCHAINE RÉUNION ET AJOURNEMENT

Le président du CA annonce que la prochaine réunion du CA se tiendra les 19 et 20 mars 2025 à Burlington, en Ontario.

RÉUNION FERMÉE AU PUBLIC (SÉANCE À HUIS CLOS)

MOTIONS PRÉSENTÉES PENDANT LA SÉANCE À HUIS CLOS

Motion présentée par Tim D'Souza et appuyée par Marty Baram :

IL EST RÉSOLU QUE la réunion du CA se poursuive à huis clos.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Les membres de l'équipe dirigeante, à l'exception du chef de la direction et de la secrétaire générale, quittent la réunion.

21. SÉANCE À HUIS CLOS – BILAN DE L'ANNÉE – ÉVALUATIONS DU CA ET DES COMITÉS

Le CA examine les résultats des questionnaires d'auto-évaluation du rendement.

22. SÉANCE À HUIS CLOS – LITIGES EN COURS

Le président du CA invite John Murray à présenter une mise à jour concernant les litiges en cours et ce dernier répond aux questions posées par les administrateurs.

Le président du CA remercie John Murray de son compte rendu.

MOTIONS PRÉSENTÉES PENDANT LA SÉANCE À HUIS CLOS

Sur une motion dûment présentée, appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU QUE :

- 1) la séance à huis clos prenne fin;
- 2) la réunion redevienne séance publique.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

23. AJOURNEMENT

Sur une motion dûment présentée, appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU QUE la réunion soit par la présente ajournée à 16 h 55, HE.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Stan Belevici, CRIC-CISR
Président du CA

Nithiya Paheerathan
Secrétaire de séance

Sommaire des résolutions et mesures discutées

Liste des résolutions

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
1	Ordre du jour	IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion soit par la présente approuvé avec les modifications proposées.	1
2	Résolutions en bloc	IL EST RÉSOLU QUE les 5 points contenus dans les résolutions en bloc, tels qu'ils sont présentés, soient par la présente approuvés : 1. Procès-verbal de la réunion du CA du 26 septembre 2024 Procès-verbal de la réunion du CA du 28 octobre 2024 2. Rapport du Comité de la gouvernance et des mises en candidature 3. Rapport du comité des finances et de la vérification 4. Rapport du Comité d'examen et d'évaluation du rendement du président et chef de la direction 5. Rapport de l'agente d'examen des plaintes indépendante pour le 4 ^e trimestre – septembre 2024	2
11	Nomination de l'auditeur	IL EST RÉSOLU QUE la reconduction du mandat de Doane Grant Thornton S.E.N.C.R.L., cabinet de comptables professionnels agréés, en tant qu'auditeur du Collège pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2025 soit par la présente approuvée avec effet immédiat.	3
12	Signataires autorisés	IL EST RÉSOLU QUE la confirmation du signataire autorisé modifiée conforme en substance à la forme présentée au CA, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.	4
14	Mandat	IL EST RÉSOLU QUE des fonds soient alloués au Comité d'examen et d'évaluation du rendement du président et chef de la direction pour l'embauche d'un consultant qui : 1. aidera le Comité à déterminer s'il y a lieu de recommander la création d'un Comité des ressources humaines du CA; 2. si la création de ce Comité est recommandée, donnera des conseils sur le mandat de ce nouveau Comité du CA, notamment en indiquant s'il y a lieu d'intégrer le mandat de ce Comité à ses responsabilités et en formulant des recommandations sur la politique en matière de diversité, d'équité et d'inclusion au CA.	5

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
15	Approbation des modifications proposées au Code de déontologie	<p>IL EST RÉSOLU QUE le personnel du Collège ait par la présente l'autorisation et l'obligation de demander l'approbation écrite du ministre et de collaborer, au besoin, avec le ministère fédéral de la Justice pour apporter les modifications suivantes au Code de déontologie des titulaires de permis du Collège, conformément au paragraphe 43(2) de la Loi sur le Collège :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. modifier le texte français de l'alinéa 39b) et du paragraphe 42(1) en supprimant l'expression « capacité à exercer » lorsque celle-ci est mentionnée et en la remplaçant par l'expression « aptitude à exercer »; 2. insérer le nouveau paragraphe 4(3) établissant l'aptitude physique et mentale à exercer sa pratique de manière compétente et éthique en tant que norme professionnelle de la profession; 3. assurer la liaison avec le ministère de la Justice. 	6
17	Approbation de la politique en matière de gouvernance	<p>IL EST RÉSOLU QUE l'ébauche de la Politique sur l'élaboration de l'ordre du jour pour les réunions du conseil d'administration et des comités conforme en substance à la forme présentée, soit par la présente approuvée avec effet immédiat.</p>	7
19	Approbation de l'examen annuel de la composition des comités	<p>IL EST RÉSOLU QUE les administrateurs suivants soient nommés, ou que leur mandat soit reconduit, par les présentes en tant que membres des comités permanents suivants, chaque administrateur demeurant en fonction jusqu'à la nomination de son successeur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Comité d'examen et d'évaluation du rendement du président et chef de la direction <ul style="list-style-type: none"> S. Belevici (président) M. Baram N. Beaudry J. Henry B. Rempel 2) Comité des finances et de la vérification <ul style="list-style-type: none"> T. D'Souza (président) M. Baram J. Burke J. Henry J. Singh S. Belevici (membre d'office) 3) Comité de la gouvernance et des mises en candidature <ul style="list-style-type: none"> B. Rempel (président) M. Baram J. Burke 	8

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
		<p>N. Beaudry R. Dennis S. Belevici (membre d'office)</p> <p>IL EST RÉSOLU QUE les nominations proposées pour le Comité du Tribunal et le poste d'AEPI, telles qu'elles sont présentées, soient par la présente approuvées avec effet immédiat, chaque personne nommée demeurant en fonction jusqu'à la nomination de son successeur.</p>	
20	Réunion du CA se poursuit à huis clos	IL EST RÉSOLU QUE la réunion du CA se poursuive à huis clos.	9
21	La séance à huis clos prend fin et la réunion du CA se poursuit en séance publique	IL EST RÉSOLU QUE <ol style="list-style-type: none"> la séance à huis clos prenne fin, la réunion redevienne séance publique. 	10
24	Ajournement	IL EST RÉSOLU QUE la réunion soit par la présente ajournée à 16 h 55, HE.	11